

Entre Arc-et-Senans Chaux et Loue



Commune
d'Arc-et-Senans

Bulletin municipal d'informations d'ARC-ET-SENANS

n° 27 - Octobre 2014

Édité par la Mairie - Tél. : 03 81 57 42 20 - Fax : 03 81 57 46 40

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 11 h 30 et de 15 h 00 à 17 h 00
le samedi de 9 h 00 à 11 h 30 sauf avis contraire signalé par affichage

Adresse internet : mairie.arc-et-senans@wanadoo.fr

Le mot du Maire

Les vacances sont terminées. J'espère que malgré la météo désagréable de juillet et août vous avez tous pu en profiter pleinement.

La municipalité n'a pas interrompu son action et vous pourrez le constater en lisant les dernières décisions prises pendant cette période.

L'automne est également la période où l'on programme les travaux à réaliser dans le courant de l'année à venir et l'époque où l'on fait les demandes de subventions.

Les circonstances économiques nous obligent à rester très prudents lors de l'établissement des budgets. Il y a moins de subventions, moins de dotations de l'état et nous ne souhaitons pas augmenter les impôts de manière inconsidérée. À noter que depuis 2008, nous n'avons augmenté la part communale des impôts que de 1,5 %, ce qui est très largement inférieur à l'inflation. Néanmoins, pour les travaux en 2015, nous aurons la poursuite de la réfection du groupe scolaire au niveau phonique et thermique, le réaménagement des logements du 1^{er} étage de la Mairie, la reprise des études du plan local d'urbanisme, la reconstruction à neuf de la station d'épuration, à côté de celle qui existe actuellement. Ces travaux de très grande importance, 1 250 000 € pour la STEP (station d'épuration), se feront sur les exercices 2015 et 2016. Les financements de ces différents travaux bénéficient de subventions, environ 30 % pour les bâtiments et la voirie et 60 % pour les travaux d'eau et d'assainissement. Nous retouchons également environ 15,5 % de TVA, l'année qui suit la fin des travaux, sur les 20 % que nous payons. Le solde est financé par des emprunts, ou sur les fonds libres.

Le quartier de la MARPA est en travaux au niveau de la voirie définitive : rue du Saumoduc, rue de la Levée (lotissement) et réaménagement de la rue de la Levée entre chez M. Ruffinoni et M. Champenois. Cette rue sera en sens unique, avec priorité aux piétons.

Les travaux de la MARPA se terminent et le 31 octobre, le syndicat intercommunal remettra les clefs de l'ensemble, à l'association de gestion chargée de l'exploitation de cette structure. Sur les 24 places disponibles, plus de la moitié sont déjà retenues.

Actuellement vous avez pu voir fleurir, sur Lombard notamment, des pancartes hostiles à la construction d'un parc éolien, sur la côte entre Lombard et Quingey. Cette construction productrice d'énergie renouvelable est située à plus de 7 km à vol d'oiseau d'Arc et Senans. Selon l'endroit où l'on se trouvera, 2 ou 3 éoliennes seront visibles d'Arc et Senans. Une étude sur la Saline a été réalisée et l'on a constaté que l'impact était minime.

J'aurai le plaisir d'accueillir les anciens le dimanche 23 novembre, pour un repas convivial à la salle polyvalente. J'attire l'attention des personnes concernées, celles qui ont 72 ans et plus cette année. Il est possible que certaines ne reçoivent pas d'invitation, ce n'est pas intentionnel. En effet, nous nous basons sur la liste électorale de la commune et les personnes qui ne votent pas à Arc et Senans, ou qui sont nouvellement arrivées, n'y figurent pas. Dans ce cas, merci à elles de venir se signaler en Mairie.

Très cordialement.

Le Maire

Jacques Maurice

● SOMMAIRE :

En page 2

- Les dernières décisions du conseil
- L'espace culturel et d'animation

En page 3

- Nos citoyens
- Informations
- Proverbes et dictons

En page 4

- Le Vernois



Les dernières décisions du conseil

- **Le marché de prestation de service** pour le suivi de la délégation des services d'eau et d'assainissement étant arrivé à échéance, un nouveau marché a été signé avec le cabinet GUESAC'EAU pour une durée de 3 ans et un montant HT de 1800 € l'an.
- **Suite à l'appel d'offres** passé en vue des travaux d'aménagement de la rue de la Levée, c'est l'entreprise CUENOT qui a été retenue pour un montant HT de 108 810 €.
- **Le local de la Poste** a été acquis et l'option d'achat levée au prix de l'euro symbolique, conformément au bail signé le 15 novembre 2004 avec la SCI. ARCOM, arrivant à échéance le 31 octobre 2014.
- **Une demande de subvention** a été déposée auprès du Conseil général pour la 2^e phase des travaux à réaliser au groupe scolaire « le Petit Prince » (coût estimé des travaux : 259 775,67 € HT).
- **Un devis de l'ONF** a été accepté pour des travaux en forêt, pour un montant HT de 15 717,23 €.
- **Une demande de subvention** a été déposée en vue de l'acquisition d'un broyeur de végétaux pour un montant HT de 8 900 €, dont 20 % resteraient à la charge de la commune, la subvention s'élevant à 80 %.
- **Suite à l'évolution des conditions financières** de l'URFOL (cinéma itinérant), le conseil a décidé de limiter à 10 le nombre annuel de séances de projections cinématographiques qui auront lieu une fois par mois, en soirée.
- **Une demande de subvention** a été demandée pour l'éclairage de la rue de la Levée. Le montant des travaux s'élève à 15 249,12 € HT. Ces travaux sont subventionnés à hauteur de 45,3 %.
- **Il a été prévu l'achat** d'un alambic municipal, pour remplacer celui qui avait été volé, pour un montant de 7 500 €, couvert par l'indemnité d'assurance perçue.
- **Après réfection, l'appartement du rez-de-chaussée** dans l'ancien presbytère a été attribué à M. et M^{me} GUTZWILLER qui l'occupent depuis le 1^{er} octobre 2014.
- **Les études concernant la nouvelle station d'épuration** sont terminées. Le Maire a été autorisé à lancer la consultation pour la construction prévue sur les exercices 2015 et 2016.
- **Pour répondre à la demande** de la gérante de l'ELDORADO, le Conseil a accepté la prolongation de son bail jusqu'au 31 décembre 2014.
- **Le Conseil a décidé** l'acquisition de la propriété de M. et M^{me} PUGET, qui était en vente pour un montant de 15 000 € hors frais de notaire.

L'Espace Culturel et d'animation

Dimanche 19 Octobre 2014, vide-jardins de la Saline : distribution gratuite de plantes vivaces ou aromatiques.

Dimanche 9 novembre 2014, vide-chambres organisé par l'APEL Saint-Bénigne, à la salle polyvalente, à partir de 9 H et jusqu'à 18 H. Buvette et restauration sur place.

Mardi 11 novembre 2014, les forains renouent avec la fête de Senans. Jeunes et moins jeunes apprécieront tir crève-ballons, structure gonflable, autos-scooters, manège enfantin, pêche aux canards, confiseries.

Vendredi 15 novembre 2014, concert à l'église Saint-Bénigne à 20 H, au profit du TELETHON.

Dimanche 23 novembre 2014, repas des anciens à la salle polyvalente, à partir de 12 H. Une invitation sera prochainement adressée aux personnes concernées.

Vendredi 5 et samedi 6 décembre 2014, TELETHON. Le vendredi 5 au soir, repas sur réservation au : 03 81 57 45 06 ou 03 81 57 48 48. Activités diverses tout au long de la journée le samedi 6, à partir de 9 H 30.

Dimanche 21 décembre 2014, spectacle de Noël des enfants des écoles, à 14 h 30, offert par la commune.

Mercredi 31 décembre 2014, réveillon organisé par le comité des fêtes, à la salle polyvalente.

Samedi 10 janvier 2015, vœux du Maire à la salle polyvalente, à partir de 18 H.



Nos citoyens

Bienvenue aux nouveaux habitants

- M. Paul CHATELAIN

Mariages

- Eric GUILLAUME
et Sophie PHILIPPE le 26 juillet 2014
- Xavier ARBEL
et Géraldine OUDIN le 2 août 2014
- Pauline DUPUICH
et David CHEVALIER le 13 septembre 2014
- Malory GALMICHE
et Anaïs COLIN le 13 septembre 2014

Naissances

- Armand LE MOING..... le 14 juillet 2014
- Ulysse BREDY le 26 juillet 2014
- Juliann MADELAINE..... le 11 août 2014
- Léontine PERCIER le 16 août 2014
- Ophelya SAURIAT..... le 26 août 2014
- Lola SAURIAT le 29 août 2014
- Lola et Laly JACQUEMARD le 21 septembre 2014
- Enora MULLER LEMESTRE le 27 septembre 2014

Décès

- Gisèle JOURAND..... le 10 août 2014
- Alain PIERRE le 1^{er} septembre 2014
- Paulette GAUTHIER le 5 Octobre 2014

Informations

Pour le paiement de tous vos impôts, simplifiez-vous la vie ! Le service en ligne de paiement des impôts, c'est simple, pratique, sûr et souple. Alors n'attendez pas et rendez-vous dès maintenant sur www.impots.gouv.fr

Mais vous pouvez également choisir le prélèvement automatique qui évite les risques d'oubli.

Par ailleurs, la Trésorerie de Quingey est désormais équipée pour encaisser par carte bancaire tous vos impôts, ainsi que les produits locaux ou hospitaliers.

À noter également qu'à compter du **1^{er} Août 2014**, la brigade de Quingey est ouverte, pour l'accueil du public, uniquement mercredi et vendredi de 8 H à 12 H et de 14 H à 18 H. Si vous souhaitez porter plainte en dehors de ces jours d'ouverture, vous devriez vous rendre à la brigade de Saint Vit (tel. : 03 81 25 04 80), ouverte tous les jours de la semaine.

Romain PATARD, apprenti pâtissier chez Jean-Claude et Nathalie FRITZ participe aux sélections régionales du meilleur apprenti de France. Nous l'encourageons et lui souhaitons pleine réussite.

Depuis cet été, le garage de M. BONDENET situé zone des Limes, est devenu concessionnaire CITROËN.

Vendredi 17 octobre 2014 à partir de 14 H à l'espace culturel, place Saint Martin à Qimgey, le CCAS vous propose un forum « Bien vivre sa retraite ».

PROVERBES ET DICTONS :

*Brouillards d'octobre, pluies de novembre, font beau décembre
À la Toussaint, l'hiver est en chemin
En novembre, s'il pleut et tonne, toute l'année sera bonne
Si décembre est dans la neige, la récolte se protège*

Entre Chaux et Loue Arc-et-Senans

LE VERNOIS

(hameau de la commune d'Arc et Senans)

Origine: le Vernois tirerait son nom de vernes, nom vulgaire de l'aulne (arbuste au bois dur, très apprécié des boulangers, qui brûle sans fumée, bois dont on fait également des sabots).

Jusqu'à la mention d'Arc et Senans, nous ne savons pratiquement rien sur son origine.

Ce hameau est un ancien fief dépendant du marquisat de Roche sur Loue.

Au milieu du XVIII^e siècle, habitait à l'entrée du hameau, le seigneur Ambroise RENARD. À proximité de l'endroit « il y avait un étang où les grenouilles étaient nombreuses... On raconte que l'échevin donna l'ordre aux habitants du Vernois d'empêcher, à coups de gaule, les grenouilles de coasser afin de protéger le repos du seigneur ».

Le Chevalier Ambroise RENARD, capitaine des gardes, seigneur du Vernois, était vassal du marquis de BRUN (marquisat de Roche 1380-1756).

Traversé par la route départementale n° 26 de Ranchot à Salins, le hameau s'étendait du passage à niveau n° 19 jusqu'à l'entrée de la forêt de Chaux, où une route rejoint le hameau du Deffois. Son territoire légèrement vallonné est traversé dans sa largeur par deux ruisseaux, sortant du bois de la Pérouse au nord, s'écoulant au sud, rejoignant le ruisseau de la Grand-Vye.

À cette époque, la population était d'environ 200 habitants, principalement cultivateurs... En 1880, la municipalité fit établir un nouveau puits à l'angle nord-ouest, près de la route principale et du chemin conduisant à la forêt de Chaux, aujourd'hui à la partie communale.

De nombreuses constructions ont disparu, mais on pouvait voir encore dans les années 1939-1940, quelques maisons couvertes en chaume.

Une tuilerie d'une certaine importance, dont les produits étaient de bonne qualité, existait jadis à l'entrée du hameau. Cette vaste propriété appartenait à Madame veuve Hugon d'AUGICOURT.

Cette tuilerie fut exploitée jusqu'à la guerre de 1870. Différents propriétaires se sont succédés à son exploitation : DEMILLIERE Jean-François (1798-1843), DEMILLIERE Jean-François, fils du précédent, dit le Comte d'Artois (1843-1852), François RIGAUD (1852-1864), Antoine LAVAIRE dit Toine (1864-1869).

Après 1869, la production s'arrêta et la tuilerie fut démolie en 1871.

Aujourd'hui le lieudit du Vernois est agrémenté de constructions anciennes bien rénovées et de nombreux nouveaux pavillons.

(sources : archives communales).

Comité de rédaction "Entre Chaux et Loue"

Président : J. Maurice

Conception : M. Bouillet, C. Breuillot, D. Chevalier,
MT. Cretin, K. Lefèvre, P. Percier, D. Pernet.

Impression : ABM GRAPHIC ■■■ - Arbois, Lons-le-Saunier - 28271